

## EDITO

Vous avez entre les mains la première lettre portant sur les sujets industriels concernant EDF SA, vus par FO.

La multiplicité des sujets justifie que l'on fasse régulièrement le point en fonction d'une actualité toujours très dense.

Il ne s'agit cependant pas d'un inventaire exhaustif, mais d'un choix de ce qui nous est apparu comme étant le plus significatif.

Bonne lecture.

Jacky CHORIN, Administrateur EDF  
Serge GIANORSI, Délégué Syndical Central EDF



## PPE : LE CAHIER D'ACTEURS FO EST SORTI !

La Programmation Pluri Annuelle des Énergies est soumise jusqu'au 30 juin à la procédure de débat public organisé par la Commission Nationale du Débat Public.

La Fédération FO de l'Énergie et des Mines et la Confédération FO ont **participé activement à tous les débats sur la transition énergétique et ont publié un « cahier d'acteurs »**, document au format imposé résumant les positions prises au cours de ces débats. (vous pouvez retrouver le cahier d'acteur sur le site de notre fédération ou en [clicquant ICI](#)).



## TRV : LE CONSEIL D'ÉTAT FAIT PRÉVALOIR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

C'est une décision historique que le Conseil d'État a prononcé le 18 mai dernier.

Et ceci d'autant plus qu'**elle a été rendue contre l'avis de son rapporteur public** qui avait proposé de juger que ces TRV étaient contraires au droit européen.

Le Conseil d'État a en effet jugé que l'entrave à la réalisation du marché de l'électricité concurrentiel, constitué par ces TRV, était justifiée parce qu'**elle permet de garantir aux consommateurs un prix de l'électricité plus stable** que les prix de marché dans un contexte marqué par une forte volatilité. Autre élément pris en compte : l'électricité est une énergie non substituable et constitue un bien de première nécessité.

Tout est dit en quelques mots.

La concurrence, qui reste quoi qu'il en soit une absurdité dans l'électricité, est censée être « favorable » aux consommateurs. Elle ne doit pas être transformée en disposition visant à protéger les concurrents d'EDF !

FO, qui est intervenue fortement avec sa Confédération sur le sujet, se félicite de cette décision.

Pour autant, **la bataille se poursuit en particulier sur le paquet énergie-climat au niveau européen**, car la Commission européenne veut expressément interdire ces TRV au niveau européen.

Et puis rêvons un peu, si nous arrivons à prendre le contre-pied de la concurrence pour protéger les consommateurs, quand est-ce que l'on se décidera à faire un réel bilan de cette ouverture des marchés comme FO l'a encore récemment demandé dans son cahier d'acteurs sur la PPE ?



## ARENH : LA COUR DES COMPTES DEMANDE SA RÉVISION

Sous cet acronyme barbare qui signifie l'Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique se cache **un mécanisme scandaleux** issu de la loi NOME de 2010 permettant aux concurrents de se sourcer auprès d'EDF à hauteur de 100 Twh, soit du quart de la production nucléaire d'EDF.

À l'origine, le mécanisme était présenté par ses auteurs comme devant assurer le financement du parc électronucléaire, favoriser les investissements dans la production, protéger le consommateur final tout en favorisant la concurrence.

Sauf que le système est tel que les concurrents ne prennent aucun risque en exerçant ou en abandonnant des options sans aucune conséquence pour eux !

**Pile, ils gagnent, Face, EDF perd...** Elle n'est pas belle la concurrence dans ces conditions ?

Avec les mots de la Cour des comptes, cela donne « *Le caractère optionnel de l'ARENH ne permet pas de garantir à EDF que ses charges de production seront couvertes en cas de prix de marché bas inférieure à l'ARENH* » (Référé du 14 mars 2018).

**Cette « plaisanterie » a coûté plus d'un milliard d'euros à EDF sur ces dernières années.**

Et comme le rajoute la Cour des comptes, «*Ne recourir à l'ARENH que lorsque les conditions de marché sont favorables, sans financer le reste du temps les actifs du parc électro nucléaire pèse sur l'équilibre comptable des centrales et potentiellement sur le financement de leur sécurité*».

Des discussions sont en cours pour éviter les excès et les abus de ce mécanisme. On espère évidemment que cela va rapidement aboutir d'autant plus que les souscriptions des fournisseurs alternatifs ont encore augmenté.

Mais le mal est plus profond : le système **génère une véritable spoliation d'EDF** et ce sont les salariés qui sont amenés à payer les pots cassés par des contraintes sur leurs emplois et leurs rémunérations.

Inacceptable pour FO qui milite pour la suppression de cette ARENH !

## PROSPECTIVE : LA CRE PUBLIE D'INTÉRESSANTS TRAVAUX

Le 30 mai dernier, la CRE a publié un ensemble d'études intitulé «Le monde énergétique de demain»<sup>1</sup> regroupant 9 monographies thématiques et dressant un état des lieux des tendances qui se dessinent aux horizons 2030 et 2050.

Ces travaux sont résumés en 12 thèses portant sur la demande d'énergie finale, le mix électrique, les réseaux électriques, la planification de ces réseaux, les formes de flexibilité, le stockage d'électricité, les microgrids, le rôle des marchés de gros, les systèmes gaziers, la place des consommateurs, enfin, le rythme de changement dans l'industrie.

Il s'agit là évidemment de prospective avec tous les aléas de ce type d'exercice.

Mais ces 600 pages de documentation sont un outil d'appréhension des tendances de notre secteur.

À noter que la CRE avait invité les syndicats à une table ronde sur ces sujets il y a quelques semaines pour entendre nos positions. Une première de la part de la CRE ! FO Énergie et Mines y avait été évidemment présente sur ce sujet majeur.

<sup>1</sup> Étude «Le monde énergétique de demain» consultable :

<http://prospective.cre.fr/etude-sur-les-perspectives-strategiques-dans-le-secteur-de-lenergie/>

## NOUVEAU NUCLÉAIRE : TAISHAN EST LE PREMIER EPR À DÉMARRER

Le 6 juin, le premier EPR «vient d'avoir sa première réaction en chaîne et donc de démarrer».

C'est là une excellente nouvelle pour le nouveau nucléaire et pour EDF qui détient 30 % de cette centrale.

En ce qui concerne Flamanville 3, en revanche, des problèmes de soudure sur le circuit secondaire, détectés par EDF, vont induire un nouveau report.

## HYDRAULIQUE : LA PRESSION CONTINUE

L'action des hydrauliciens unis à travers l'interfédérale se poursuit sans relâche et trouve des échos auprès des élus. La proposition du Gouvernement faite à la Commission européenne d'ouvrir à la concurrence les barrages en interdisant à EDF de gagner toutes les concessions même si celle-ci est la mieux-disante a **suscité beaucoup d'interventions et de questions d'élus ou de maires**.

Plus largement, la désoptimisation du système électrique qui résulterait d'**une cession de ces barrages, morceau par morceau**, démontre l'absurdité de cette mise en concurrence.

FO continue à défendre le maintien des opérateurs historiques dans leur périmètre actuel et demande au Gouvernement de résister à la mise en demeure de la Commission européenne d'autant plus, que la **France serait quasiment le seul pays européen à ouvrir ses barrages à la concurrence**.

Parallèlement, Mme Battistel, auteur d'une mission flash sur ce sujet à l'Assemblée Nationale a défendu la prolongation des concessions échues contre des travaux, disposition que les syndicats avaient défendu et obtenu lors de la loi de transition énergétique. Aujourd'hui, la Commission européenne prétend quasiment interdire ce mécanisme.

C'est pour FO inacceptable ! Plus que jamais, la bataille continue avec l'interfédérale.

## ÉNERGIES INTERMITTENTES : LA COUR DES COMPTES DÉVOILE LES VRAIS COÛTS !

### 121 milliards d'euros !

Oui, vous avez bien lu, c'est le montant du soutien public auquel s'est engagé l'État par les contrats signés avant 2017 au bénéfice des producteurs d'électricité d'origine éolienne et photovoltaïque.



Le rythme annuel qui a été **en 2016 de 5,3 milliards d'euros** atteindra même **plus de 7 milliards en 2025 !**

Comme le dit la Cour des comptes avec ses mots, cela est le résultat de « *mécanismes de soutien dont les conséquences financières ont été mal maîtrisées* ».

**Cela fait cher le « mal maîtrisé » !**

Tant d'argent public dépensé, mais pour quelles conséquences ?

**En termes d'émissions de CO<sub>2</sub>**, qui est tout de même l'enjeu climatique majeur, **il n'y a aucun effet**, le mix électrique français étant déjà à 97 % décarboné.

En termes de balance commerciale, le développement du solaire s'est traduit par **un pic de près de 3 milliards de déficit en 2010 principalement au bénéfice de la Chine !**

Ne parlons pas des conditions environnementales et sociales de fabrication des panneaux. . .

Et puis, il faut rajouter le coût de l'intermittence de ces énergies au niveau des dépenses de réseau.

Pour FO, il ne s'agit pas là d'opposer les énergies les unes aux autres. Mais **le fait de mettre à plat les coûts, les avantages et inconvénients des types d'énergie est un exercice de transparence absolument nécessaire.**

## CENTRALES À CHARBON : LE GOUVERNEMENT PRÉCISE SES INTENTIONS

Depuis que le Gouvernement a annoncé sa volonté de fermeture des centrales au charbon au plus tard en 2023 ou de leur évolution vers des solutions moins carbonées, FO a fait valoir ses positions tant auprès de la mission interministérielle mandatée par le Gouvernement qu'auprès des Ministères.

FO continue à considérer que **ces centrales qui n'émettent que 1 % du CO<sub>2</sub> français jouent un rôle décisif pour la sécurité d'approvisionnement de la France** et est en désaccord avec leur arrêt prématuré. FO a aussi mis en avant les **conséquences sur les bassins d'emplois** concernés et a parallèlement soutenu tous les efforts en cours pour aller vers des solutions moins carbonées.

En réponse à une question parlementaire au Sénat, le 12 juin, le Gouvernement a indiqué qu'EDF « teste actuellement un dispositif baptisé « *Ecocombust* » à base de biomasse », ajoutant que « si les essais sont concluants, les centrales de Cordemais et du Havre pourraient brûler en co-combustion, dans un premier temps, environ 50 % de biomasse et 50 % de charbon ».



Il est intéressant de noter que la question était posée par le sénateur Vert Ronan Dantec qui a indiqué que « ces expérimentations ont bien avancé (...) et qu'il apparaît qu'elles sont un succès technique ».

Ces sujets industriels sont primordiaux pour l'avenir d'EDF, et ont inévitablement des conséquences au niveau social. Pour FO Énergie et Mines, **l'industriel et le social ne font qu'un** et nous mettrons tout en œuvre, en prenant nos responsabilités, afin de **défendre les intérêts des personnels, de l'entreprise et des citoyens.**